

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil municipal du lundi 11 mai 2026 19:00

En exercice : 11

Présents : 11

Excusés : 0

Absents : 0

Date de la convocation :
06/05/2026

Président de séance :
Jean-René CHEVALLIER

Secrétaire de séance :
Christian LAVENIR

Rapporteur :

N° interne de l'acte :
2026_32

N° de feuillet : 1

lundi 11 mai 2026, le Conseil Municipal de Commune de Mazille s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Mairie.

Membres présents :

Jean-René CHEVALLIER , Lucie JACQUET, Christian GAYRAL , Jocelyne BILLONNET , Fabrice GAUTHIER, Martine PETIT, Armando PEREIRA, Marie-Christine PEREIRA-LEBLANC, Christian LAVENIR , Marie-Agnès FUZY, Alexis JONDOT

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Proposition de crédit court terme du Crédit Agricole

La commune de Mazille **décide** de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est **un emprunt de 400 000 euros**.

Le conseil municipal **approuve** la proposition de crédit à court terme ainsi la délégation de signature accordée à Monsieur le Maire pour la mise en oeuvre de cette opération.

Caractéristiques de l'emprunt

- Objet : Crédit à court terme à taux fixe en attente de subventions ou FCTVA
- Montant du capital emprunté : 400 000 €
- Durée d'amortissement : 24 mois
- Taux d'intérêt : 3,24 %
- Frais de dossier : 400,00 euros

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

- Type d'amortissement : remboursement du capital à la dernière échéance (in fine)
- Périodicité des intérêts : intérêts annuels payables à terme échu
- Remboursement anticipé : possibilité de remboursement anticipé total ou partiel sans frais, ni indemnité. Un remboursement anticipé partiel avant le déblocage total empêche l'utilisation du solde disponible

Commentaires :

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 11 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 0

Le Secrétaire de séance,
Christian LAVENIR

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.
Le Maire

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :